

## **Communiqué de presse suite aux déclarations scandaleuses du Maire de Marseille sur la prise en charge des repas et de l'hébergement des délogé.es**

Marseille, le 5 avril 2019

*Collectifs signataires : Collectif du 5 novembre – Noailles en colère, Un Centre-Ville Pour Tous, Ligue des Droits de l'Homme Marseille, Conseil citoyen du 1/6, Emmaüs Point Rouge, Marseille en colère, Fondation Abbé Pierre, AMPIL.*

Nos associations, conseil citoyen et collectif ont été reçus ce jeudi 4 avril en Mairie de Marseille par Mme Fructus, adjointe au Maire en charge de l'habitat, M. Padovani adjoint au Maire en charge de l'hygiène et la santé, M. Gondard, Directeur Général des Services de la ville de Marseille, deux représentants des services de la préfecture, et l'opérateur en charge du relogement SOLIHA.

Cette réunion devait porter sur le processus et la méthode de validation de la Charte de relogement, mise au point et portée collectivement par les collectifs présents.

Cependant, lors du dernier conseil municipal du 1<sup>er</sup> avril 2019, le Maire de Marseille a fait des annonces inquiétantes laissant entendre la fin prochaine de l'hébergement en hôtel, la réduction à deux propositions de relogement sans base légale et la fin de la gratuité de la cantine.

Suite à ces annonces, un rassemblement citoyen a été organisé devant la mairie, mobilisant en moins de 24h un grand nombre de délogé-es, et leurs soutiens. Ce rassemblement montre que la colère et la solidarité des Marseillais.es restent intactes.

À défaut, de recevoir des explications satisfaisantes sur les raisons et le contenu de ces annonces scandaleuses, nous avons obtenu de la Mairie des engagements oraux et des signes d'ouvertures pour maintenir la prise en charge et l'hébergement des personnes délogées et nous avons convenu avec les différentes institutions présentes d'un calendrier de travail pour que puisse être adopté notre projet de Charte de relogement lors du prochain Conseil Municipal.

- ***Des engagements oraux vis-à-vis des mesures immédiates et du traitement des délogé.es.***

Nous avons fermement et unanimement rappelé que les délibérations et annonces présentées ne feraient que fragiliser les délogé.es et aggraver une situation déjà insoutenable. En outre, laisser entendre qu'il faille libérer des chambres d'hôtel pour la saison touristique relève d'une politique méprisante à l'égard des Marseillais-es.

Une explication, pour le moins confuse, a été apportée par la Mairie, nous assurant que nous avions mal interprété les mots du Maire, mais n'expliquant pas pour autant le type d'hébergement d'urgence prévu par la collectivité. La Mairie a accepté d'écrire un communiqué sur le maintien des délogé.es en hôtels le temps nécessaire, comme la loi le prévoit.

Les collectifs demandent le maintien de propositions adaptées de relogement tant que nécessaire, et le respect des engagements pris lors des précédentes réunions. Et nous attendons de la Mairie qu'elle s'engage sur l'amélioration future et concertée de l'hébergement d'urgence tout en

garantissant les conditions de décence prévues par la loi.

Nous avons en outre fait des propositions alternatives permettant un retour de la gratuité des repas malgré la délibération du conseil municipal, notamment via la prise en charge du ticket-repas CROUS par le Centre Communal d'Action Sociale. Les élus et le Directeur Général des Services ont accueilli notre proposition comme une solution envisageable, sans pour autant s'engager en séance : une réponse officielle nous sera présentée dans un délai d'une semaine.

Nous sommes et restons vigilant.es sur ces points et appelons l'ensemble des Marseillais·es à rester mobilisé·es pour les faire appliquer.

- ***Une avancée dans la négociation de la Charte de relogement.***

Mme Fructus et Mr Padovani acceptent que la Charte soit la base d'un document élaboré en collaboration avec les associations dans le cadre de séances de travail à venir auxquelles sera associée la préfecture – les représentants de l'État ayant également estimé que le projet de Charte présenté était une base positive de discussion, même si certains points restaient à discuter.

Cependant, dès l'ouverture de la réunion, Mme Fructus a indiqué «ne pas vouloir aller au-delà du cadre légal ». Cette déclaration plus qu'inquiétante ne pourrait faire office de base de négociation, d'autant que notre proposition de charte a été construite en s'appuyant sur le cadre légal et jurisprudentiel, en l'améliorant pour faire face à la situation de crise actuelle et en précisant les modalités d'application de la loi.

L'absence de représentant de la Métropole nous inquiète, car c'est aujourd'hui cette instance qui a l'essentiel des compétences en matière d'Habitat. Nous envoyons dès ce jour un courrier à la Métropole afin qu'elle s'engage dans le processus de concertation et soumette la charte au Conseil Métropolitain.

Nous avons convenu avec l'État et la Mairie d'officialiser ces prochains jours un calendrier de négociation en 4 réunions qui débute dès la semaine prochaine, jusqu'à la mi-mai, permettant une validation de la charte au prochain conseil municipal le 17 juin 2019. Nous avons également convenu de revenir au principe de mise en application immédiate de chacun des points négociés, lequel n'a pour le moment été appliqué que de façon aléatoire, comme en témoigne le recul sans précédent du dernier conseil municipal.

- ***La nécessaire prise en compte du contexte marseillais en matière de besoin de relogement.***

Le combat pour les délogé·es ne saurait être séparé de celui de l'ensemble des mal-logé·es.

C'est pourquoi nous avons également rappelé lors de cette réunion notre soutien aux mineurs du 59, avenue St Just.

Nos collectifs ont aussi porté collectivement une demande de moratoire sur les expulsions suite à la fin de la trêve hivernale. Le représentant du Préfet a déclaré réfléchir « à un moratoire compte tenu de la situation tendue à Marseille » et Mme Fructus a déclaré soutenir ce projet à titre

personnel.

La proposition complète de charte de relogement est disponible sur :  
<https://charte.collectif5novembre.org> et nos sites respectifs.